

**REUNION PLENIERE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
DURABLE DE L'AGGLOMERATION BOULONNAISE N° 18**

COMPTE-RENDU DU MARDI 26 JUIN 2007

Monsieur Dufour accueille l'assemblée et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil de Développement ainsi qu'au public. L'ordre du jour porte sur l'avancement des groupes de travail au quotidien et en particulier la présentation des Assises de la Culture qui promet d'être le grand projet de l'année avec des retombées médiatiques importantes.

Nous traiterons également de la coopération entre Conseils avec l'organisation, par le biais du CESR, du colloque de Fruges le 28 juin prochain qui se clôturera par la signature d'une charte de coopération régionale des Conseils de Développement Nord Pas de Calais. Cette charte a pour but de coordonner les actions de ces Conseils de communautés d'agglomérations et de communautés urbaines qui présentent des différences de fonctionnement. Monsieur Dufour insiste sur l'importance d'une telle charte et souhaite que nous nous dirigions vers une charte nationale.

Concernant le dernier point inscrit à l'ordre du jour 'l'intervention du représentant du Conseil de Développement du Pays Boulonnais', Monsieur Dufour indique avoir reçu un mail le 26 juin de Monsieur Flahaut, Président du Conseil de Développement Pays Boulonnais qui s'excuse de ne pouvoir assister à la réunion de ce soir.

M. Dufour rappelle qu'il fait lui-même partie de droit du Conseil de Développement du Pays mais que son opinion est, qu'à long terme, avoir un Conseil de Développement d'agglomération et Pays n'est pas souhaitable. En effet lorsqu'on parle d'économie, de tourisme ou de développement durable, on ne s'arrête pas à un seul territoire administratif. Il serait plus intéressant de n'avoir qu'un grand Conseil de Développement comme il en existe dans beaucoup de régions de France.

M. Dufour souhaitait donc parler de ce Conseil qui comptait au départ vingt deux membres et qui aujourd'hui souhaite s'étendre par un appel à candidatures publié dans la presse.

1 – Les suites des rapports du Conseil de Développement

M. Dufour rappelle que le principe des différentes commissions est de travailler en osmose au sein du Conseil de Développement ce qui donne lieu à un rapport qui servira aux élus afin de satisfaire autant que possible les attentes de la population.

Avant de débiter sur les suites des rapports des groupes de travail, M. Dufour accueille les nouveaux membres titulaires et associés du Conseil de Développement durable de l'Agglomération Boulonnaise (voir document joint). Il signale la présence d'un membre du public, M. Luc de Varenne, collaborateur de M. Rougeau.

M. Dufour souhaite faire un point sur les statuts des membres. Il explique aux membres associés qui souhaitent devenir titulaires que le CDDAB est tenu par son règlement intérieur à limiter son nombre de membres titulaires à cinquante huit. Un membre associé peut cependant

remplacer un membre titulaire si celui-ci quitte la région pour raison personnelle ou professionnelle.

Groupe 'TIC'

M. Piau commence son bilan en indiquant que ce groupe de travail était l'un des premiers à remettre son rapport mi-juin 2004. L'idée d'une mise en place de terminaux et d'informations représente quelque chose d'assez lourd ce qui est moins le cas pour la mise en place de services.

T.I.C. - Rapport validé en juin 2004	LES SUITES
<p>L'enjeu : pour un développement de l'usage des TIC au service des habitants de la CAB</p> <p><u>Trois préconisations</u></p> <ol style="list-style-type: none">1 – Développer l'équipement en terminaux et points d'accès publics2 – Former et assister les utilisateurs d'Internet dans leurs démarches3 – Des services utiles à la population pour bien vivre en CAB	<ul style="list-style-type: none">❑ Mise en place progressive du portail de l'agglomération boulonnaise, déjà riche en informations pratiques (transport, emploi, santé, sport, environnement...) → www.agglo-boulonnais.fr❑ Démocratie locale: retransmission des séances du Conseil de la CAB → étude de faisabilité en cours (technique, coût...)❑ Réflexion sur l'extension du Très Haut Débit en direction des zones d'activités et ensuite des zones résidentielles → plan de développement des usages du Net (D.U.N.E.) sur lequel l'avis du Conseil de Développement sera demandé

Sur le site de la CAB on peut découvrir une multitude d'informations sur notre Communauté d'agglomération. Concernant le transport, on peut trouver une synoptique complète des moyens possibles sur l'agglomération. Sur l'emploi, on trouve différents sites d'organismes qui proposent des liens et contacts possibles, idem pour la santé, le sport ou encore l'environnement...

La réflexion sur le très haut débit (jusqu'à 100 méga) rejoint celles de 'l'habitat pour demain' qui et devra porter sur la mise en place de structures pour accueillir cette technologie d'avenir. On s'orientera davantage vers la fibre.

Pour le moment, le groupe TIC est en état de veille mais se reconstituera dès qu'on le sollicitera pour accomplir de nouvelles tâches.

M. Dufour préfère parler de veille active, car il serait dommage de passer à côté de certaines préoccupations des habitants. Il prend pour exemple le projet de télévision locale dont on entend parler actuellement. Ce sujet pourrait être un nouveau thème de réflexions dans ce groupe de travail et des idées pourraient être apportées.

Groupe 'Habitat pour demain'

M. Bergerat préside ce nouveau groupe de travail qui est en pleine effervescence. Deux réunions ont déjà eu lieu et une troisième se tiendra prochainement. Ce groupe réfléchit principalement sur le thème suivant : quels types de logements, pour qui et comment ?

La première réunion a permis d'étudier la population et ses ressources. Certes, l'idéal serait que chacun puisse être propriétaire de son logement mais compte-tenu de leurs ressources, ce ne peut être le cas pour une grande part de la population. Le groupe est parti d'un document émis par la CAB qui a lui-même donné lieu au PLH (plan local de l'habitat). Il n'est pas encore possible d'accéder à ses informations qui doivent d'abord être validées par les communes.

Lors de la deuxième réunion, le groupe a travaillé sur l'application du développement durable et l'importance de la qualité environnementale sur l'habitat. Ce qui a amené à penser à différents

types d'habitats et à se demander s'il ne faudrait pas revenir aux logements en centre ville. Seulement, nous sommes face à une pénurie de terrains qui oblige à se tourner vers des logements collectifs. Il est donc pertinent de se pencher sur d'autres formes d'habitats et de réfléchir à une approche culturelle de l'habitat.

La troisième réunion sera orientée sur les méthodes, trouver des dispositions simples et bon marché pour un habitat plus respectueux de l'environnement avec notamment la présence d'un architecte HQE (haute qualité environnementale) qui nous fera part de sa vision sur le sujet et voir comment l'adapter au Boulonnais.

M. Dufour ajoute qu'une évolution dans ce domaine et notamment au niveau législatif est en train de s'opérer. En effet on ne peut plus louer ou vendre un logement sans qu'ait été établi au préalable un diagnostic « performance énergétique ».

Groupe 'Aménagement du Territoire & transport'

M. Bauchot explique que ce groupe a voulu dans un premier temps avoir une approche large sur les problèmes de maîtrise tant au niveau du foncier que des déplacements. Il avait été fortement recommandé à la CAB de s'engager dans la réalisation d'un schéma de cohérence territoriale dans un périmètre plus large que la communauté d'agglomération et qui prend en compte également le bassin d'emploi.

On s'est aperçu que n'apparaissaient nulle part de réelles données concernant les déplacements dans et hors l'agglomération. Le groupe a donc incité la Communauté à réaliser une enquête-ménage pour tenter d'obtenir des réponses sur ce sujet et également sur la livraison de marchandises dans l'agglomération. M. Bauchot indique que sur ces deux points, le groupe et la CDDAB ont été suivis.

Il avait également été conseillé de développer l'image de la flotte de transports en commun surtout utilisée par les scolaires et les personnes âgées. Une liste de recommandations en a découlé notamment dans le cadre du choix de la DSP. Une autre thématique a vu le jour : le développement des transports dit « doux » comme le vélo, la marche à pied, le roller.

L'idée suivante était de développer l'intermodalité pour améliorer les échanges entre la gare ferroviaire et la gare routière et prévoir des moyens de prise en charge pour les résidents en périphérie qui se trouvent dans des zones de faible densité et qui sont mal desservies.

Autre idée à développer : le covoiturage.

M. Bauchot continue son exposé en présentant les suites apportées à ces rapports.

LES SUITES

- Création du Syndicat Mixte du SCOT suite à l'adoption du périmètre en février 2007
- Lancement des enquêtes déplacements dans le cadre du *Pays Boulonnais*
- Choix de la nouvelle DSP par la CAB

M. Dufour prend la parole pour revenir sur le SCOT et insiste sur le fait que nous avons pris du retard. En effet, Dunkerque a fait son SCOT et Marquise a bien avancé. M. Dufour rappelle que

le principe du SCOT est de voir une région dans sa globalité puis d'imposer des règles d'urbanisme. Ensuite chaque entité territoriale a son PLU (plan local d'urbanisme) qui doit être une déclinaison du SCOT. Du fait de notre retard nous sommes en train de faire l'inverse, toutes les communes font leur PLU sans s'appuyer sur le SCOT. Si l'on continue dans cette voie, il sera trop tard pour le faire et établir une règle commune à tous ces PLU.

M. Dufour prend pour exemple la construction du casino Place de la République qui devra inclure par la suite d'autres bâtiments : restaurants, salle de spectacles...Le rattachement de ses nouveaux bâtiments risque de poser problème car cela n'aura pas été réfléchi avant de débiter les travaux du casino.

M. Dufour passe à présent la parole à M. Dufay qui prend la succession de M. Paveau à la tête de la commission 'Jeunes'. Il invite toute personne qui serait intéressée pour intégrer ce groupe de travail à se faire connaître. M. Dufay explique que sa mission portera sur la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, qui est une nécessité économique et sociale mais également une nécessité humaine. En effet, il est très important d'apporter de l'espoir aux jeunes. Il souhaite pouvoir intégrer rapidement les milieux des jeunes et mobiliser des jeunes au sein d'un groupe pour réfléchir à ces thématiques.

Question du Public : Y a-t-il un âge limite pour être considéré comme jeunes, si oui lequel ?
Pour M. Dufay, il n'y a pas de limite d'âge, tous les points de vue sont intéressants.

M. Dufour reprend la parole pour mettre l'accent sur l'importance de mobiliser des jeunes à l'intérieur de ce groupe mais également des personnes responsables de jeunes comme des directeurs d'école, des membres de l'université... M. Dufay converge dans ce sens.

M. Dufour laisse la parole à S. Desomer concernant les rapports et les suites des autres groupes de travail.

<p>Santé - Rapport validé en février 2004</p> <p>L'enjeu : établir un programme stratégique en matière de santé</p> <p>Huit propositions</p> <ol style="list-style-type: none">1 – Eduquer les citoyens en matière de santé et développer la prévention2 – Se préparer au vieillissement de la population et au besoin grandissant de structures d'aide3 – Promouvoir la coordination des structures et des acteurs autour du patient et compléter les maillons manquants de la prise en charge4 – Constituer un pôle de référence en matière de santé	<ol style="list-style-type: none">5 – Apporter des solutions aux problèmes de démographie des professionnels de santé et les aider à se fixer sur notre territoire6 – S'attaquer à des problèmes émergents ou latents de santé publique7 – Repérer et étudier les facteurs d'environnement préjudiciables à la santé, spécifiques au territoire8 – Identifier les possibilités de création d'activités périphériques à la santé
---	--

LES SUITES

- Engagement de la CAB dans une politique Santé :
 - désignation de Thérèse Guilbert en tant que vice-présidente
 - lancement de l'étude de positionnement de la CAB en matière de santé (avec État-major)
- Accueil de la faculté de médecine (1^{ère} année) à la rentrée 2008 au sein de l'Ecole d'Infirmières
- Réponse de la CAB à l'appel à expérimentation lancé par la DIACT et relatif au domaine de la santé

Développement durable
Rapport validé en septembre 2004

L'enjeu : le Boulonnais doit s'engager pour préparer et préserver l'avenir

Quatre propositions

- 1 – Mettre en oeuvre des démarches de concertation adaptées aux grands projets structurants
- 2 – Créer un label permettant de valoriser les projets les plus exemplaires
- 3 – Organiser l'apprentissage autour des projets (partage d'expériences et mutualisation des compétences)
- 4 – Sensibiliser et mobiliser la population



LES SUITES

- Poursuite des « investissements durables » de la part de la Communauté d'agglomération
- Souhait de la CAB de « privilégier un travail centré sur les méthodes de développement durable pratiquées et réussies » sur d'autres territoires
- Demande de projets concrets pouvant être réalisés sur le territoire plutôt que démarche d'évaluation

Tourisme
Rapport validé en juin 2005

L'enjeu : développer un tourisme de valeurs qui conserve le respect permanent Habitant-Touriste

Trois préconisations

- 1 - Construire la stratégie à partir d'une concertation avec les populations locales
- 2 - Préparer et mettre en oeuvre un Plan Stratégique de Développement Touristique
- 3 - Mettre en place un observatoire

Deux recommandations

- 1 – Que la CAB se dote de la compétence Tourisme
- 2 – Que des moyens nécessaires y soient alloués



LES SUITES

- Modification des statuts de la CAB qui comprennent aujourd'hui :
 - la définition d'une charte stratégique et mise en oeuvre d'une politique touristique en collaboration avec les partenaires touristiques sur les axes suivants :
 - Volet PROMOTION
 - Volet AMENAGEMENT
 - Volet SITES ET EQUIPEMENTS
 - Volet COORDINATION TERRITORIALE
 - Volet OBSERVATION ET EVALUATION

Port - Rapport validé en juin 2006

L'enjeu : travailler sur trois axes en parallèle pour assurer la pérennité et le développement de la place portuaire

1 – L'économie

- le risque du tout halieutique
- la diversification d'activités

2 – Le social

- social et formation à l'échelle de l'agglomération
- formations maritimes et à la sécurité en mer

3 – Environnement et Aménagement

- la qualité environnementale des zones portuaires
- les aménagements de la construction navale
- la réussite des aménagements de la gare maritime
- l'accueil et l'urbanisme touristique autour du port



LES SUITES

- Définition d'un positionnement de la CAB sur la propriété portuaire et sur les futurs investissements
- Déménagement du dépôt de bus et projet de la salle culturelle
- Accompagnement du pôle Filière Produits Aquatiques
- Mise en projet de deux bâtiments économiques après l'inauguration d'Haliocap

S. Desomer précise que les réflexions de la CAB sont parfois faites en parallèle avec le Conseil de Développement et que la passerelle entre les différents groupes se fait plus ou moins facilement.

A la suite de cet exposé, M. Dufour insiste sur la nécessité d'avoir une réflexion sur le développement durable qui s'appuie sur trois piliers : environnementale, économique et sociale. C'est donc un raisonnement transversal qui peut intéresser tous les groupes de travail.

L'exemple dont nous allons parler maintenant est la preuve d'une très belle collaboration entre Conseil de Développement durable de l'Agglomération Boulonnaise et CAB, il s'agit des Assises de la culture avec à l'origine de la réflexion, le conseil de Développement et le maître d'œuvre la CAB.

Avant cela, M. Bourgois souhaite faire part d'une idée qui relie les logiques de rapprochement zones rurales et urbaines par rapport au FAE (Fonds Agricole Européen) qui pourrait amener des thèmes de développement très intéressants pour alimenter le groupe de travail 'Aménagement du territoire'. M. Dufour converge dans ce sens et demande à S. Desomer d'en

parler au prochain bureau. S. Desomer explique qu'un appel à projet sera justement lancé en septembre par le Conseil Régional en partenariat avec l'Etat. Quatre territoires du Nord Pas de Calais seront retenus au titre du Programme Leader. Nous devons alors nous demander quel angle d'attaque adopter. Ce point pourrait être pertinent à l'échelle du pays.

M. Dufour souhaite savoir si les personnes de l'assemblée ont des questions.

Mme Diab, Consultante Tourisme, demande la parole. Elle nous indique avoir effectué une étude concernant le tourisme dans la région boulonnaise et s'étonne de voir le manque de mise en réseau entre prestataires. Il en va de même pour ce qui est de la commercialisation... Il faudrait étudier la possibilité d'obtenir une habilitation ou une licence dans ce domaine. M. Dufour trouve que c'est une excellente idée et qu'à des opérations ponctuelles (exemple : visite de Nausicaä) pourraient être ajoutés des packages (exemple : nuits d'hôtels et des bons de circulation).

Mme Diab ajoute que Gravelines, qui est pourtant un petit îlot, a mis en place ce système de packages qui est une réussite. Il pourrait en être de même pour le Boulonnais qui a un atout considérable : son port.

M. Dufour propose que S. Desomer soit le lien entre M. Vallette, Président de la commission tourisme et Mme Diab pour qu'elle transmette ses idées. Nous inviterons également Mme Diab à la réunion de bureau du 4 septembre prochain.

Une personne du public intervient pour signaler, à titre d'information, qu'il existe au niveau de la chambre de commerce une démarche de tourisme de développement économique par rapport au port et ses possibilités touristiques à travers les entreprises. M. Dufour déclare à son tour qu'il existe aussi depuis peu une commission de travail commune avec la chambre de commerce de Calais sur le tourisme.

Une personne de l'assemblée souhaite revenir sur les transports et plus particulièrement la gare qui est très peu accueillante, idem pour son parking. M. Dufour pense qu'un peu de modernisme serait le bienvenu.

M. Bauchot indique que cette question est du ressort de la SNCF. Il est à noter également que la gare est très peu fonctionnelle et qu'il n'y a pas de transports collectifs à intervalles réguliers pour prendre en charge les voyageurs entre Dunkerque et Boulogne sur Mer.

La question du nom de la gare 'Boulogne Tintelleries' est également un souci car il induit bien souvent les voyageurs, et notamment, les étudiants en erreur. 'Boulogne université' serait plus pertinent. De plus, 'Boulogne Tintelleries' n'est pas inscrite sur les logiciels de la SNCF.

M. Dufour pense qu'un courrier pourrait être adressé à la SNCF à ce sujet. M. Dufour demande que ce point soit revu au prochain bureau et demande que cette idée soit suivie de près.

Une personne du public aborde également la question de l'extrême longueur du trajet en train entre Boulogne et Dunkerque. M. Dufour signale qu'il a déjà soumis à plusieurs reprises l'idée d'un 'métro littoral' et qu'à chaque fois la réponse qui lui est fournie est qu'il existe déjà des bus. Mme Diab ajoute qu'il serait intéressant que cette « navette » puisse intégrer un trajet Frethun / Ashford.

2 – La coopération entre Conseils : le Colloque de Fruges (28 juin 2007)

M. Bergerat explique que ce colloque, organisé par les Conseils de Développement du Nord Pas de Calais et le CESR, a pour thème 'L'emploi, la formation et l'adaptation des jeunes'.

Il se déroulera de la manière suivante :

- Atelier 1 : les différents enjeux de l'orientation des jeunes et de l'adaptation de l'offre de formation ;
- Atelier 2 : comment améliorer l'insertion professionnelle des jeunes ?;
- Atelier 3 : mobilité et autonomie des jeunes ;
- Atelier 4 : comment améliorer les différents dispositifs d'aides aux jeunes ?

M. Bergerat propose aux personnes intéressées de se faire connaître pour éventuellement organiser un covoiturage pour se rendre sur les lieux du colloque.

M. Dufour donne à présent la parole à M. Sergent concernant la commission culture, Directeur du service culture à la CAB. Celui-ci tient à signaler que c'est la première fois, et grâce notamment à M. Milochevitch, qu'il est demandé au Conseil de Développement de participer à l'organisation d'un tel projet (ici les Assises de la Culture en collaboration avec la CAB qui est le maître d'ouvrage).

Culture - Rapport validé en septembre 2006

L'enjeu : définition d'un projet culturel de territoire

Des axes concrets autour :

- de l'organisation territoriale entre les structures culturelles
- de l'ingénierie culturelle en agglomération
- de la labellisation dans le cadre d'une démarche qualité
- d'un lieu culturel identifiant

15

3 – Intervention de D. Coliche sur les Assises de la Culture

Mme Coliche commence sa présentation en remerciant le Conseil de Développement durable de l'Agglomération Boulonnaise ainsi que la CAB de l'avoir chargée de cette mission qu'est l'organisation des Assises de la Culture.

Elle rappelle que la commission culture a entrepris une investigation sur deux années sur l'état de la culture sur la région Boulonnaise. Ce rapport était intitulé 'quel projet culturel pour le territoire ?' Une des premières conclusions retenue à la suite de cette étude était l'urgence d'un débat pour combler les carences en matière de culture et que des projets soient mis en place. La commission culture a alors proposé la tenue des Assises au Conseil communautaire de la CAB qui a validé à l'unanimité ce projet.

Mme Coliche souligne que la CAB a pris la compétence culture en 2003. Le premier chantier a été la mise en œuvre d'une démarche participative visant à associer plusieurs groupes d'acteurs à la définition d'un projet culturel du territoire.

Le plus important dans ce projet des Assises est qu'il y ait une suite et que cette manifestation débouche sur quelque chose de concret. D'où la présence de rapporteurs durant les ateliers qui présenteront une synthèse des débats en clôture des Assises.

L'autre demande de la commission culture était qu'il y ait débat pour que les attentes de la population soient prises en compte.

Concernant le choix des lieux des spectacles et expositions, Mme Coliche mentionne qu'il n'y a eu aucun parti pris et que ces choix ont été faits en fonction des besoins techniques des représentations (exemple : grande hauteur sous plafond).

Concernant les ateliers, Mme Coliche nous fait savoir qu'il y aura la présence de plusieurs intervenants extérieurs qui témoigneront des difficultés rencontrées dans d'autres régions. En effet, ce qui se passe à Boulogne se passe aussi ailleurs, il est important de déculpabiliser par rapport à ce « manquement » à la culture.

Concernant les outils de communication, D. Coliche précise qu'elle a collaboré avec Y. Guillou du service Communication de la CAB.

Elle nous présente en premier lieu l'affiche. Il fallait un visuel qui n'en dise pas trop et appelle les gens à se poser des questions. L'affiche devait être facile à lire, elle peut d'ailleurs être lue dans les deux sens avec deux couleurs (jaune et noir) et un point d'interrogation.

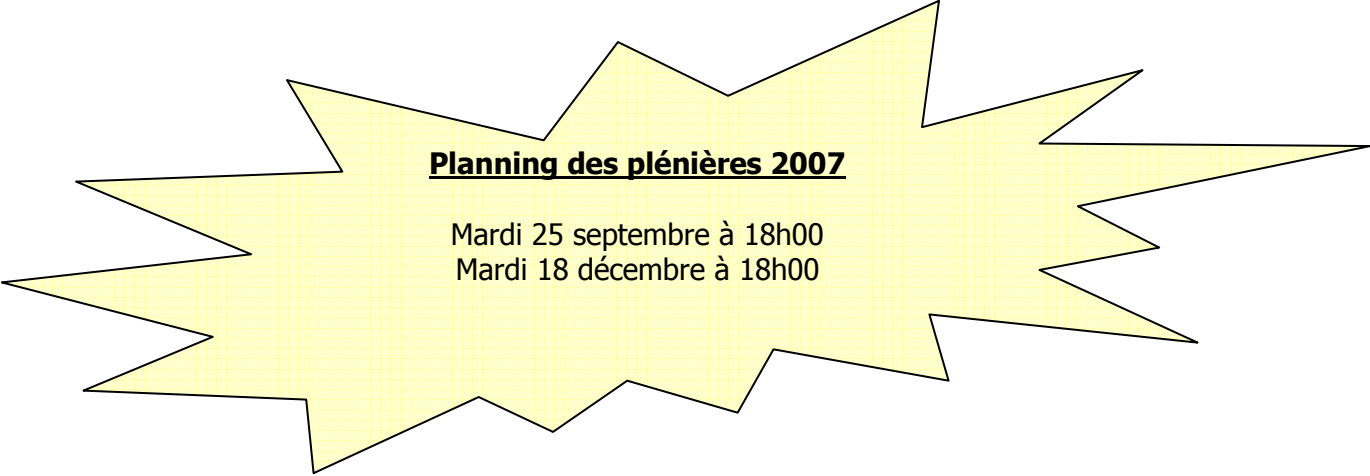


Ensuite, le programme qui sera distribué partout dans tous les lieux publics. Il est d'ailleurs demandé aux personnes de l'assemblée d'être un acteur diffuseur et de faire le plus possible le relais pour faire connaître les Assises.

En bas de ce programme, il y aura le bulletin d'inscription qui est un outil très important quant à l'organisation des Assises et le bon respect du timing. Le bulletin sera également en ligne sur le site de la CAB et sur celui des Assises (attention l'adresse exacte est la suivante : assises.agglo-boulonnais.fr).

Il devrait également être mis en place prochainement une page réservée aux Assises sur le site de la CAB où il sera possible de poser des questions ou bien de faire des propositions concernant le programme qui n'est pas encore définitivement arrêté.

Mme Coliche nous présente également un autre outil de communication : le « rubalise ». Il sera distribué dans les vingt deux communes pour entourer leurs sites culturels et ainsi attiser la curiosité des passants. Mme Coliche signale que c'est un moyen original de faire connaître les Assises et qu'ils seront retirés après la manifestation.



Planning des plénières 2007

Mardi 25 septembre à 18h00

Mardi 18 décembre à 18h00

Pour tout renseignement :
Tél : 03.21.10.37.66
Mail : conseildeveloppement@agglo-boulonnais.fr.

Téléchargez le compte-rendu sur le site Internet du Conseil de Développement :
www.conseil-developpement.fr.

Retrouvez toutes les informations relatives au Conseil de Développement sur :
www.conseil-developpement.fr

Consultez les films des réunions plénières sur le web
www.conseil-developpement.fr
www.plateautv.com
rubrique 'Services citoyens'